



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

maîtrise de la dépense publique
Question au Gouvernement n° 2398

Texte de la question

MAÎTRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie. Monsieur le Premier ministre, le projet de loi de finances rectificative que vous venez de nous présenter met fin aux dernières illusions que vous entreteniez sur votre sérieux budgétaire : vous ne réduisez pas la dépense publique. Le projet d'économiser 1,5 milliard que vous annonciez en décembre pour financer les mesures d'urgence économiques et sociales est purement et simplement abandonné. Après vos renoncements concernant la maîtrise de la dette, qui atteint 99 % de la richesse nationale, et après vos renoncements concernant la maîtrise des comptes publics, alors que le déficit se creuse cette année pour la première fois depuis dix ans, c'est un renoncement de plus, un renoncement de trop.

S'agissant de la maîtrise des effectifs de l'État, alors que vous promettiez une réduction de 50 000 postes d'agents, vous ne parviendrez même pas à réaliser 10 % de cet objectif sur la totalité du quinquennat. Vous prévoyez même des créations de postes supplémentaires dans ce PLFR, alors que l'État emprunte déjà pour pouvoir payer ses fonctionnaires. Quel ménage pourrait assumer une telle situation ?

Par ailleurs, alors que vous vous étiez engagé dans la loi à respecter une trajectoire de baisse du déficit structurel, vous ne tenez même pas cet engagement. Où est le respect de la parole publique ? Où sont les efforts budgétaires que vous nous promettiez, monsieur le Premier ministre ?

Hélas, ces renoncements ne seront pas sans conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages. Les Français doivent savoir que les mesures d'urgence que vous avez votées à la suite du mouvement des gilets jaunes sont financées à crédit, hélas, et qu'en conséquence elles se traduiront inévitablement par de nouvelles hausses d'impôts demain.

Vous le savez très bien, monsieur le Premier ministre, sans baisse de la dépense, toutes les baisses d'impôts que vous annoncez sont illusoires et non durables. Quand allez-vous le prendre en compte ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'action et des comptes publics.

M. Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. Madame Louwagie, nous travaillons ensemble, en commission des finances, et je suis désolé que nous ayons aujourd'hui cet échange sur des chiffres qui ne sont pas partagés, puisque nous vous proposerons 1 milliard d'économies dans le cadre du PLFR qui sera discuté dans quelques heures à l'Assemblée nationale. Le déficit est conforme à ce qui était prévu dans la loi de finances de l'année dernière : alors qu'il y a eu entre-temps le grand débat et les gilets jaunes, nous

avons tenu les objectifs de dépense et de déficit. Et vous aurez constaté que les baisses d'impôt sont au rendez-vous – je me demande d'ailleurs si, dans votre circonscription, quand vos concitoyens vous remercient de voir leur taxe d'habitation baisser, vous leur répondez que vous n'avez pas voté cette baisse d'impôt ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. David Habib. Je n'en ai pas rencontré un seul qui soit venu me dire une telle chose !

M. Pierre Cordier. Et pour la hausse de la CSG, ils vous remercient ?

M. Gérard Darmanin, ministre. Nous tenons les comptes de la nation, nous baissions les impôts, nous faisons face à l'urgence sociale, et réjouissons-nous, madame Louwagie : 500 000 emplois supplémentaires ont été créés depuis que le Président de la République a été élu. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Démago !

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie. Au-delà de votre réponse, monsieur le ministre, la comparaison au niveau européen est un instant de vérité puisque la France présente le plus haut niveau de dépenses publiques en Europe.

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

Mme Véronique Louwagie. Notre déficit public, en 2020, sera deux fois plus élevé que celui de la zone euro et notre dette continue d'augmenter...

M. le président. Merci, madame Louwagie.

La parole est à M. le ministre.

M. Gérard Darmanin, ministre. Je regrette, madame Louwagie, que vous ne parliez que de chiffres. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Mme Véronique Louwagie. Jusqu'à nouvel ordre, on a le droit de choisir ses questions !

M. Gérard Darmanin, ministre . Faisons preuve d'un peu de cœur et parlons de la vie des Français. Cette majorité a-t-elle baissé la taxe d'habitation de 80 % des Français qui gagnent moins de 2 500 euros par moi ? *(« Oui ! » sur les bancs du groupe LaREM.)* Cette majorité va-t-elle permettre la plus grande baisse de l'impôt sur le revenu, à partir de janvier prochain, grâce d'ailleurs à la retenue de l'impôt à la source, dont vous n'avez jamais voulu ? *(Mêmes mouvements.)* Cette majorité va-t-elle pouvoir mettre en œuvre à la fois la prime défiscalisée pour les travailleurs, la participation à l'intéressement à l'initiative de Bruno Le Maire et un travail très important pour la dépendance, pour le maintien du niveau des retraites et pour l'accompagnement social, qu'il s'agisse des adultes handicapés ou de la prime d'activité qui monte à 10 milliards ?

Sortez de vos tableaux Excel, madame Louwagie, et regardez le cœur des Français ! *(Sourires. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Protestations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Démagogie éhontée ! Vous faites des milliards de déficit de plus que Hollande !

Mme Véronique Louwagie. Les Français ne sont pas dupes !

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2398

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 novembre 2019](#)